

yeux des sociétés d'assurance et que la société n'avait pas besoin que l'État garantisse ses obligations.

Le dossier démontre que d'année en année ce furent de la finance trompeuse, de fausses promesses et des espoirs non motivés. Le 14 mai 1954, le *Daily Star* de Toronto écrivait:

M. N. E. Tanner...

Il est maintenant président.

...a déclaré que la construction du pipe-line commencera au début de l'an prochain et qu'on entreprendra le transport du gaz au plus tard le 31 décembre 1955. Il s'attend de desservir Winnipeg vers la fin de 1955 et Toronto et Montréal en 1956.

Puis, le 15 juin 1954, le *Daily Star* de Toronto publiait ce qui suit:

Le président de la *Trans-Canada Pipe Lines*, M. Nathan Tanner, a déclaré... que la construction est censée commencer le 1^{er} juillet cette année. Il a ajouté qu'une partie du tuyau était déjà arrivée. Il a aussi affirmé que maintenant que la Commission des transports à Ottawa avait assuré à sa compagnie qu'elle obtiendrait l'autorisation nécessaire pour l'aménagement du pipe-line transcanadien, les plans en vue du début des travaux au printemps l'an prochain vont de l'avant. Il a ajouté que le succès financier du pipe-line transcanadien ne serait aucunement entravé si sa compagnie n'obtenait pas le permis nécessaire de la Commission fédérale de l'énergie des États-Unis à Washington, afin de vendre du gaz à Minneapolis et St. Paul.

Il me semble qu'il découle de ces déclarations que nous ne pouvons avoir confiance dans une compagnie dont l'histoire est remplie d'incertitude.

Puis le 18 juin 1954 le *Globe and Mail* de Toronto écrivait:

L'avocat de la *Trans-Canada Pipe Lines*, M. J. Ross Tolmie, a déclaré que la société voulait commencer, le printemps prochain, le premier tronçon du pipe-line depuis la frontière Alberta-Saskatchewan, jusqu'à Winnipeg, puis 60 milles au sud vers la frontière américaine. Il a demandé un permis cumulatif semblable à celui que la compagnie a obtenu de la commission albertaine du gaz naturel et du pétrole.

Et le 29 juillet 1954 le *Daily Star* de Toronto écrivait:

M. Tanner a annoncé que la nouvelle compagnie *Bechtel, Mannix and Hester* s'occupera de l'élaboration des plans, des travaux techniques et de l'aménagement du pipe-line. La compagnie n'attend que le permis de la Commission des transports pour commencer le pipe-line de l'Alberta à Montréal. Le contrat passé avec la *Bechtel, Mannix and Hester* prévoit l'achèvement des travaux d'ici la fin de 1956. La société vendra du gaz en Saskatchewan, jusqu'à Winnipeg, ainsi que dans la région du Minnesota, l'automne prochain...

C'est-à-dire à l'automne de 1954.

...et à Toronto et Montréal un an plus tard.

Et ainsi de suite. Pendant des pages et des pages, on a des déclarations et des promesses qui dépassent toutes les espérances et dont l'unique objet était peut-être de

[M. Diefenbaker.]

tromper. Pourtant, malgré tout cela, le Gouvernement, qui avait été maintes et maintes fois dupé, a continué de protéger cette société et de faire en sorte que le Parlement ne soit pas mis au courant des plans d'autres sociétés.

Le 10 août 1954, d'après le *Daily Star* de Toronto, M. Tanner aurait déclaré:

L'aménagement du pipe-line commencera le printemps prochain. Le tronçon qui va jusqu'à Winnipeg et Emerson sera achevé et il sera possible d'exporter du gaz au Minnesota en novembre 1955 et à Toronto et Montréal l'automne suivant.

Puis, le 23 septembre 1954, le *Toronto Daily Star* rapportait ce qui suit:

La *Trans-Canada Pipe Lines*, a dit M. N. Tanner, a conclu une entente en vue de la vente de gaz du pipe-line à la *Northern Natural Gas Company*, société de distribution desservant la région de Minneapolis et de St. Paul, au Minnesota. La *Trans-Canada* s'est engagée à vendre à la *Northern*, et celle-ci à lui acheter, 100 millions de pieds cubes de gaz par jour, à compter de l'automne 1955. L'année suivante, toujours d'après l'entente, les livraisons à la *Northern* seront portées à 150 millions de pieds cubes par jour.

Et, le 22 octobre 1954, on pouvait lire dans le *Toronto Star*:

M. Tanner a assuré au ministre des Transports M. Howe...

Le journal s'est trompé quant au porte-feuille.

...que les plans relatifs au financement des 300 millions de dollars nécessaires au pipe-line à gaz seront complétés d'ici le 31 décembre, date ultime fixée par la Commission des transports. Il a assuré au ministre que les plans relatifs au financement progressaient de façon satisfaisante. On était à compléter, dans l'Ouest, des études devant déterminer l'achèvement du pipe-line. L'aménagement du pipe-line commencera le printemps prochain, tel qu'il a été prévu.

Qui pense-t-on tromper? La société qui depuis cinq longues années lance à toute occasion des déclarations optimistes, elle qui devait savoir qu'il serait impossible de réaliser d'autres plans, a-t-elle subi ces dernières semaines une transformation qui a mis fin à son indécision?

Le *Daily Star* de Toronto, numéro du 9 novembre 1954, rapporte les paroles suivantes de M. Tanner:

Le pipe-line projeté est une entreprise solide et les travaux d'aménagement commenceront au printemps de 1955. Les producteurs de gaz, les pipe-lines et les distributeurs municipaux devront tous se contenter d'un peu moins au cours de la première année d'exploitation du pipe-line. Les gouvernements du Canada et de l'Alberta encouragent la société à se mettre à l'œuvre.

Et ainsi de suite depuis. Partout, tous les jours, en 1955, des déclarations ont été formulées, affirmant qu'on faisait tout ce qu'il était possible de faire. Le 18 avril 1955, voici ce que publiait le *Daily Star* de Toronto:

La *Trans-Canada* projette d'aménager cette année un pipe-line de 24 pouces de diamètre, d'une longueur de 379 milles, reliant Montréal et Toronto,